



AVIS OFFICIEL

DIRECTEUR/DIRECTRICE DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS

NOMINATION

Avis est par la présente donné, conformément à l'article 11 des Statuts de l'Université Laval, de la vacance du poste de directeur/directrice de la Direction des communications.

Le Conseil d'administration devra donc, sur présentation de la rectrice, nommer pour cinq ans un ou une titulaire.

Le présent avis a pour objet de solliciter les candidatures externes de même que celles des membres de la communauté universitaire.

La rectrice invite donc toute personne intéressée à consulter la description de fonctions et à transmettre sa candidature **au plus tard le 16 avril 2023 à 23 h 59** selon les modalités se trouvant dans l'offre d'emploi affichée sur le site des Ressources humaines : [Directrice ou directeur des communications institutionnelles | Ressources humaines \(ulaval.ca\)](#)

Sophie D'Amours
Rectrice

Ceci est un avis de concours.

Monique Richer
Secrétaire générale

6 mars 2023